

## Objectif(s) :

Accéder à un contrat en alternance dans tous secteurs d'activité

Se préparer aux prérequis

Rencontrer des entreprises et développer son réseau

## Public et prérequis :

Apprentissage : Jeunes de moins de 26 ans sans solution

Contrat de professionnalisation : Demandeurs d'emploi ayant une RQTH et sénior + 45 ans

La parité Hommes/Femmes sera respectée

## Organisation :

Durée d'un parcours : 455 heures Maximum

Durée en centre : 315 heures

Durée en entreprise : 140 heures période modulable selon les opportunités de contrat  
35 heures par semaine

Entrées et sorties permanentes


Nombre de parcours prévus : 50

## Lieux de réalisation

Les 50 parcours seront réalisés sur Riom, Vichy, Cusset en fonction des besoins locaux

## Partenaires :

Réseau entreprises d'EFCA (Fichier de 700 entreprises sur l'Allier et le Puy de Dôme), FFB, CMA, EMB, entreprises du réseau made in Cusset, Entreprise Suchet, Mission Locale, Cap Emploi, CIDFF, FFB, DIRECCTE, Politique de la Ville, Vichy Communauté, CMA, CCI, CFA, CFAI, GEIQ EPI, branches professionnelles, OPCA

 04-70-96-19-18



[contact@efca.fr](mailto:contact@efca.fr)



[www.efca.fr](http://www.efca.fr)

EFCA : SCOP SARL à Capital Variable – RCS 325 110 815

N° de déclaration d'activité auprès du service de contrôle de la DRTEFFP Auvergne : 83 63 003 52 63

## Résultats attendus :

80 % de contrats signés à l'issue de l'action

## Contenu :

**L'action s'appuiera sur les besoins repérés du territoire et permettra de promouvoir des métiers en tension ou peu de candidats se positionnent.**

**Une attention particulière sera portée sur le respect de la parité car en 2016 seuls 34.4 % des contrats d'apprentissage sont signés par des femmes.**

**Pour pallier au constat que 9,0 % des nouveaux apprentis de la campagne 2014/2015 rompent leur contrat d'apprentissage entre 0 et 2 mois après leur début du contrat ; 7,5 % n'ont pas repris de nouveau contrat d'apprentissage 90 jours après la rupture, 180 jours après la rupture ils sont toujours 7,5 %, 360 jours après ils sont 7,0 %**

**Une aide au tutorat et un suivi dans l'emploi sera mis en place dès la sortie sur un contrat.**

**Les bénéficiaires sans solution à l'issue de l'action pourront se positionner sur une formation qualifiante proposées par la Région**

### Semaine 1 à 7 :

Positionnement et élaboration d'un programme de remise à niveau sur les savoirs de base.

Visites des centres de formation pour Apprentis, visites d'entreprises et interventions de professionnels du secteur, témoignages d'apprentis

Préprofessionnalisation technique sur le métier ciblé

Les caractéristiques des contrats en alternance (Statut, rémunération, sanction de la formation...)

Techniques de recherches d'emploi, recherche de stages

Stage en entreprise

### Semaine 8 à 13 :

Remise à niveau savoir de base

Préprofessionnalisation technique sur le métier ciblé

Démarches actives de recherche de contrat en alternance


Vie quotidienne et module citoyenneté

SST

Les codes en entreprise

Stage en entreprise

Bilan et plan d'action

 04-70-96-19-18



[contact@efca.fr](mailto:contact@efca.fr)



[www.efca.fr](http://www.efca.fr)

EFCA : SCOP SARL à Capital Variable – RCS 325 110 815

N° de déclaration d'activité auprès du service de contrôle de la DRTEFP Auvergne : 83 63 003 52 63